

pourquoi le plus superstitieux
cest que le superstitieux

ne les autres **REVUE**

Voltaire

ordinaire et qu'on occu
mand il a bien t
quil vient d'assassiner
de familles egorgées, vainc
tranquils et humain. Le
mise au fonds du cœur de

n° 9 - 2009

La Pucelle revisitée

qui ne court plus au
mais le superstitieux
qui déchire encore
l'hierofante de ^{Pluton} ~~les~~ lui
d' ^{de mercur} ~~engageon~~ brule toutes
noni dévot se croira
enfant et un char en
juoi il ya sur la terre
lescaudre ne les a pas
ingé ~~des~~ des gens paisibles
ce qu'on du ont inventé



on vraiment, il a passé
es petites peuplades fanatiques
pas la bassesse et la lâcheté
rardon, l'ont flatté, lui ont
de l'or qu'ils avaient volé
solere encore.



R E V U E
Voltaire

Publiée à raison d'un numéro annuel par la Société des Études voltairiennes et l'Équipe « Voltaire en son temps » du Centre d'Étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles, université Paris-Sorbonne et CNRS (UMR 8599).

Codirecteurs

José-Michel MOUREAUX
19, jardin Boieldieu, 92800 PUTEAUX
courriel : josemichelmoreaux@free.fr

Olivier FERRET
4, rue Neyret, 69001 LYON
courriel : olivier.ferret@univ-lyon2.fr

Secrétaire de rédaction

Myrtille MÉRICAM-BOURDET
54, avenue Foubert, 59110 LA MADELEINE
courriel : myrtille.mericam-bourdet@univ-lyon2.fr

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

Les articles doivent si possible être envoyés aux Codirecteurs, par courrier électronique, dans un fichier Word attaché. À défaut, ils peuvent être adressés par la poste sous la forme d'un tirage papier accompagné obligatoirement d'une disquette compatible PC. Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée impersonnellement aux Codirecteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les volumes envoyés pour compte rendu doivent être adressés à :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75116 PARIS

Tous les articles publiés dans la *Revue Voltaire* sont soumis à une double expertise.

Comité de direction : Nicholas CRONK, Jean DAGEN, Olivier FERRET, Nicolai KOPANEV, Sylvain MENANT, Christiane MERVAUD, José-Michel MOUREAUX.

Comité de lecture : M.-H. COTONI, professeur émérite à l'université de Nice ; N. ELAGUINA, conservatrice générale, Manuscrits occidentaux, Bibliothèque nationale de Russie ; C. GUYON-LECOQ, maître de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne ; G. IOTTI, professeur à l'université de Pise ; J. IVERSON, professeur au Whitman College, Washington ; J. VERCROYSE, professeur émérite à la Vrije U. Brussel ; Ch. WIRZ, conservateur honoraire de l'Institut et Musée Voltaire, Genève ; P. ZABOROV, Directeur de recherches à l'Institut de Littérature russe de l'Académie des sciences de Russie, Saint-Petersbourg.

R E V U E

Voltaire

Numéros déjà parus

N° 1 (2001) – Hommage à René Pomeau ISBN 2-84050-223-2, 128 p.	13 €
N° 2 (2002) – Autour de La Henriade ISBN 2-84050-255-0, 272 p.	29 €
N° 3 (2003) – Le Corpus des notes marginales ISBN 2-84050-297-6, 388 p.	29 €
N° 4 (2004) – Voltaire éditeur ISBN 2-84050-361-1, 372 p.	29 €
N° 5 (2005) – Le dialogue philosophique ISBN 2-84050-394-8, 396 p.	29 €
N° 6 (2006) – La notion voltairienne de « Mélanges » ISBN 2-84050-455-3, 368 p.	29 €
N° 7 (2007) – Échos du théâtre voltairien ISBN 978-2-84050-517-4, 382 p., 4 p. couleur HT	29 €
N° 8 (2008) – Approches voltairiennes des manuscrits clandestins ISBN 978-2-84050-588-4, 460 p.	29 €

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement aux adhérents de la SEV.

Les cotisations doivent parvenir à la trésorière :

Annick Azerhad
84, rue de Crimée
75019 Paris

Cotisation 2009

Sociétaire : 25 €
Bibliothèque et institution : 30 €
Étudiant non salarié : 15 €

I. LA PUCELLE REVISITÉE

Marc Hersant

Le discours de l'histoire dans *La Pucelle*

Jean Balcou

Fréron en galérien dans *La Pucelle*

Ritchie Robertson

Affinités épiques et libération sexuelle dans *La Pucelle* de Voltaire

Jennifer Tsien

La poétique du dégoût : *La Pucelle* et l'influence de Milton et de Pope

Pierre Hartmann

De *La Pucelle* de Voltaire à celle de Schiller

Ewa Mayer

La Pucelle dans le théâtre allemand

Laurence Macé

Une *Pucelle* en Avignon. Inquisition romaine et édition clandestine dans la France des Lumières

Arnaldo Bruni

L'origine de *La Pulcella d'Orléans* de Vincenzo Monti : idéologie et style

Catriona Seth

D'Agnès Sorel à Marie-Antoinette ou... Beaumarchais a-t-il récrit *La Pucelle* ?

Olivier Ferret

Note sur un manuscrit de *La Pucelle* conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon

Nicholas Cronk

Two manuscripts of *La Pucelle* in the New York Public Library

II. CORRESPONDANCE ÉLECTRONIQUE

Huguette Krief et **Olivier Ferret**

La correspondance de Voltaire et le « réseau mondial »

Peter Damian-Grint

Electronic Enlightenment : une technologie d'érudition au service de la recherche voltairiste

François Bessire

Du jardin des Délices à celui de Candide : une interrogation de la correspondance électronique de Voltaire

Jean Dagen

Lumières électroniques : « création » et « origine » dans la correspondance de Voltaire

Huguette Krief

Dieu, les athées et moi. Remarques à partir de la correspondance de Voltaire

Marie-Hélène Cotoni

La correspondance de Voltaire avec les princesses de Prusse

III. VARIA

Andreas Schönle

The Russian translation of Voltaire's *Poème sur le désastre de Lisbonne* : I. F. Bogdanovich and the incipient cult of sensibility

Michel Mervaud

Alexandre Herzen lecteur de Voltaire

Sébastien Charles

« D'un prétendu droit de plagier par humanité » : Voltaire inspireur de Constant

Graham Gargett

L'anglais dans les contes de Voltaire

Pierre Cambou

Les Oreilles du comte de Chesterfield, ou l'impasse du traitement générique

Gilles Plante

Voltaire et la genèse du *Temple de la Gloire*, ou les ruses d'un courtisan polémiste

IV. COMPTES RENDUS

V. LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES



REVUE
voltaire
n° 9 • 2009

La Pucelle revisitée

Publié avec le concours
du Centre national du livre



Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-696-6

Mise en page : Lettres d'Or
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

© Sorbonne Université Presses, 2022
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente, 75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

SOMMAIRE

I. <i>La Pucelle</i> revisitée	5
Le discours de l'histoire dans <i>La Pucelle d'Orléans</i>	
Marc Hersant	7
Fréron en galérien dans <i>La Pucelle</i>	
Jean Balcou	21
Affinités épiques et libération sexuelle dans <i>La Pucelle</i> de Voltaire	
Ritchie Robertson	29
La poétique du dégoût : <i>La Pucelle d'Orléans</i> et l'influence de Milton et de Pope	
Jennifer Tsien	47
La réécriture schillérienne de <i>La Pucelle</i> de Voltaire	
Pierre Hartmann	57
<i>La Pucelle d'Orléans</i> dans le théâtre allemand	
Ewa Mayer	73
Une <i>Pucelle</i> en Avignon. Inquisition romaine et édition clandestine dans la France des Lumières	
Laurence Macé	81
L'origine de <i>La Pulcella d'Orléans</i> de Vincenzo Monti : idéologie et style	
Arnaldo Bruni	97
D'Agnès Sorel à Marie-Antoinette ou... Beaumarchais a-t-il récrit <i>La Pucelle</i> ?	
Catriona Seth	109
Note sur un manuscrit de <i>La Pucelle</i> conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon	
Olivier Ferret	119
Two manuscripts of <i>La Pucelle</i> in the New York Public Library	
Nicholas Cronk	127
II. Correspondance électronique	131
La correspondance de Voltaire et le « réseau mondial »	
Huguette Krief & Olivier Ferret	133
<i>Electronic Enlightenment</i> : une technologie d'érudition au service de la recherche voltairiste	
Peter Damian-Grint	145
Du jardin des Délices à celui de Candide : une interrogation de la correspondance électronique de Voltaire	
François Bessire	157

	Lumières électroniques : « création » et « origine » dans la correspondance de Voltaire	
	Jean Dagen	171
	Dieu, les athées et moi. Remarques à partir de la correspondance de Voltaire	
	Huguette Krief	185
	La correspondance de Voltaire avec les princesses de Prusse	
	Marie-Hélène Cotoni	203
	III. Varia	219
	The Russian translation of Voltaire's <i>Poème sur le désastre de Lisbonne</i> : I.F. Bogdanovich and the incipient cult of sensibility	
	Andreas Schönle	221
	Alexandre Herzen lecteur de Voltaire	
	Michel Mervaud	239
	« D'un prétendu droit de plagier par humanité » : Voltaire inspirateur de Constant	
4	Sébastien Charles	265
	L'anglais dans les contes de Voltaire	
	Graham Gargett	271
	<i>Les Oreilles du comte de Chesterfield</i> , ou l'impasse du traitement générique	
	Pierre Cambou	289
	Voltaire et la genèse du <i>Temple de la Gloire</i> , ou les ruses d'un courtisan polémiste	
	Gilles Plante	311
	IV. Comptes rendus	355
	V. Les jeunes chercheurs par eux-mêmes	385

I.

La Pucelle revisitée

FRÉRON EN GALÉRIEN DANS *LA PUCELLE*

Jean Balcou
Université de Brest

Comment se débarrasser de Fréron ? Pour Voltaire, la réponse est claire : l'envoyer aux galères. La cour de Berlin dans les années 1750 : on en vient à parler de Fréron, sur quoi Voltaire, vraiment « touché », s'est écrié : « Ah !, j'oubliais de vous dire qu'il est condamné aux galères, il est parti ces jours derniers avec la chaîne, j'en ai reçu la nouvelle ce matin ». Telle est l'anecdote rappelée par *L'Année littéraire* le 3 juin 1760. C'est que Fréron est devenu le cauchemar de Voltaire, un Fréron-Frélon. L'heureux pseudonyme lui plaît tant que sitôt trouvé le voilà incarné dans *L'Écossaise* qui paraît début mai de la même année : « dès qu'on eut trouvé le bienheureux Frélon », écrit Cramer à Grimm, « on n'eut rien de plus pressé que d'en faire part à tout le monde ; et vite vite, il fallait imprimer sans rien toucher » (D 8172). C'est de la conjonction du galérien et du frélon que naît le chant XVIII de *La Pucelle*, autrement dit *La Capilotade*, poème achevé à la fin de la même année 1760, la terrible année 1760 où tout se concentre. La transposition littéraire de ce mot culinaire, un ragoût composé des restes de viandes découpées en petits morceaux et déjà cuits que l'on remet à mijoter jusqu'à ce qu'ils s'effilochent, le tout accompagné d'une sauce épaisse et relevée, paraît alors, en effet, à Voltaire le plat rêvé pour nous servir du « Frélon galérien ». Devant le sort ainsi destiné au personnage, on se cantonnera à deux questions : mais que diable allait-il faire dans cette galère ; quelle réponse à quelle attaque ?

Mais que diable allait-il faire dans cette galère ? Le singulier ici a valeur collective tant ce Frélon est l'âme damnée de la bande où tous sont ses stipendiés. Les voici donc menés à bon port par une escorte anglaise quand ils sont délivrés par l'escorte française. Celle-ci croyait délivrer des chevaliers quand, à leurs seuls « accoutrements », elle les reconnaît pour ce qu'ils sont :

ce sont des condamnés aux galères. Mais que diable donc ce Frélon et ses compagnons viennent-ils faire ici entre l'épisode du château de Conculix (Hermaphrodix) et l'épisode qui doit conduire le roi en son château ?

22

Dans un article encore inédit, Olivier Ferret démontre implacablement combien ce chant XVIII est mal ajusté là où il est, mal introduit et sans conséquence pour la suite. Or ce n'est pas seulement du point de vue structurel que pêche l'épisode en question, mais aussi du point de vue de la vraisemblance. Certes, *La Pucelle* joue de l'anachronisme, mais ici c'est un chant entier de 340 vers qui fait des soldats de Jeanne des contemporains de Voltaire. Sans compter que l'institution des galères ne voit le jour qu'au début du XVI^e siècle. Autre élément à faire problème : comment se fait-il que cette *Capilotade* annoncée comme terminée à Thieriot le 6 janvier 1761 n'apparaisse qu'en avril 1764 dans les *Contes de Guillaume Vadé*, alors que fusent les pamphlets voltairiens, pour ne réapparaître finalement dans *La Pucelle* que dans l'édition de 1773, près de dix ans plus tard, alors qu'il y eut au moins cinq éditions nouvelles ? Ciblons pour le moment, avec en perspective l'exécution attendue, les mois qui vont de mai 1760, quand *L'Écossaise* se répand dans Paris, à mars 1761 quand est imprimé le dossier complet de cette *Écossaise*, avec entre-temps pour le nouvel an 1761 notre *Capilotade*.

Par-delà toute raison de structure ou de vraisemblance, il est des raisons auxquelles on ne peut résister. Elles sont d'ordre obsessionnel, mais sur des modes différents. D'abord, le vieux lion de Voltaire n'arrive pas à se délivrer du frelon qui depuis toujours le harcèle, qui le pique où cela fait mal, qui s'en prend à ce qu'il a de plus cher, son théâtre. Au registre obsessionnel ajoutons les raisons d'un ordre supérieur, qui sont autant morales que politiques. Comment admettre qu'en littérature il y ait place pour une critique de gazetiers ? Ces « insectes » de l'éphémère sont les plus nuisibles qui soient. On ne peut les tolérer. Ils sont un fléau pour la vraie littérature, ce bien suprême, et, en conséquence, ils incarnent le mal. Mais on n'aura garde d'oublier que nous sommes également dans un contexte idéologique tendu, que Fréron, en particulier, avec son puissant périodique de *L'Année littéraire* est une force d'opposition qui compte, que le 2 mai Palissot, dont il est l'inspirateur, a frappé un grand coup à la Comédie-Française avec sa satire des *Philosophes*. Il se trouve que Voltaire, recours suprême, avait une pièce toute faite, une *Écossaise* en cinq actes, où, dans un café d'où il sera chassé, Frélon fait office de délateur. Il se dépêche donc de la publier avec une préface de combat, l'auteur-traducteur étant un certain Jérôme Carré. Le 26 juillet a lieu, préparée par une *Requête* pour chauffer le public, la

première représentation-lynchage, la censure obligeant seulement que Fréron fût traduit, puisque la scène est à Londres, en Wasp. L'affaire de *L'Écossaise* se clôt, quand le dossier complet est publié en mars 1761 dans la *Seconde suite des mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, sur un *Avertissement* du même Jérôme Carré avec ce mot d'ordre : « Mettez sur la scène tous ces vils persécuteurs de la littérature ». Entre la publication et la représentation de *L'Écossaise* avait paru, en juin, *Le Pauvre Diable*. L'essentiel est dans la présentation : « ouvrage en vers aisés » – mais c'est le décasyllabe de *La Pucelle* – « de feu Guillaume Vadé » – mais c'est notre Guillaume de *La Capilotade* – « mis en lumière par Catherine Vadé » – mais c'est notre Catherine, et Voltaire sait bien que Fréron se prénomme en réalité Élie-Catherine. Le ton est donné sur l'exploiteur du pauvre diable : c'est Jean Fréron, « de Loyola chassé pour se fredaines », marqué de son péché originel de « vermisseau né du cul de Desfontaines ». Le Fréron de *La Pucelle* sera aussi une histoire de cul. Mais voici que le 3 septembre Fréron ose applaudir à *Tancredé*. Quand la pièce est publiée, en février 1761, Voltaire ironise sur la présence dans l'amphithéâtre de Satan-Fréron, et une estampe le représente en Maître Aliboron devant une lyre. Or, dans cette épopée d'âne qu'est *La Pucelle*, rien sur Fréron en âne qu'exclut naturellement le thème du galérien. Disons aussi un mot de cette histoire de bienfaisance qui vient jeter le trouble sur la même période : Voltaire et Fréron se disputant à propos de la petite-nièce du grand Corneille. Le 30 janvier 1761, le philosophe, qui a lu la feuille de Fréron, écrit à d'Argental qu'il faut traduire le coupable devant les tribunaux, cette autre scène. Nous n'en aurions pas parlé si la note 6 de l'édition de 1773 n'y était pas revenue. Disons enfin un mot des fameuses *Anecdotes sur Fréron*, car elles sous-tendent la gestation de *La Capilotade*. Le 20 août 1760, Voltaire avait reçu un dossier explosif sur Fréron : « Il est bon », réagit-il, « de faire connaître les scélérats. La philosophie ne peut que gagner à cette guerre » (D 9159). Et, le 29, à Damilaville : « cet homme appartient plus au Châtelet qu'au Parnasse » (D 9173). Mais de ces *Anecdotes* qui paraissent en catimini début 1761 personne ne parle ou ne veut parler. C'est un pamphlet en prose dont l'auteur lui-même refuse la paternité. Je me demande si *La Capilotade* n'est pas née de ce mauvais coup manqué. Car, le 9 septembre 1760, on voit Voltaire, alors que Thieriot lui a déjà livré son arsenal, réclamer au même fournisseur « de bons reliefs » et, humant le plat à mijoter, le savourer déjà : « Si j'ai santé et gaieté, la sauce sera bientôt faite » (D 9211). Elle sera bientôt faite, en effet, et selon le rythme inimitable de gaieté et de santé de *La Pucelle*. Car toute autonome qu'elle se présente, elle est faite pour s'y mettre.

Telle est l'annonce faite à D'Alembert, le 6 janvier 1761 : cette *Capilotade* « forme un chant de *Jeanne* par voie de prophétie, ou à peu près » (D 9523). Ce que Voltaire est en train d'écrire, c'est bien « un chant détaché d'un poème épique de la composition de Jérôme Carré » – une connaissance – « trouvé dans ses papiers après le décès dudit Jérôme ». Mais, en même temps il le publie à part, notes du moment comprises, dans les *Contes de Guillaume Vadé* – autre connaissance. Double avantage pour *La Capilotade* : elle est donc à la fois une pièce « détachée », et qui peut donc un jour ou l'autre se rattacher à l'ensemble d'origine. Comme il s'agit d'un ragoût, le secret du chef cuisinier est que le héros se présente et présente ses commensaux de morceau en morceau. Mais telle qu'elle doit être rattachée à la grande œuvre, elle tente de s'inscrire dans le temps et le tempo voulus, ce qu'elle fera vaille que vaille. Ne revenons pas sur le problème de l'arrimage, mais intéressons-nous plutôt au texte lui-même tel qu'il est devenu en 1773, tel que l'a admirablement édité Jerom Vercruysse¹. Si ce chant est fait pour réintégrer *La Pucelle*, la véritable raison en est que rien de tel qu'une œuvre de ce genre, œuvre de forte nouveauté et d'attrait renouvelé, pour donner à nos galériens quelque chance de survie.

C'est que, d'un autre côté, *La Pucelle* était suffisamment gigogne pour accueillir *La Capilotade* : après tout, comme le signale le titre « Disgrâce de Charles, et de sa troupe dorée », une disgrâce de plus, ou, comme l'annonçait la fin du chant XVII, un dernier tour du « Diable », pourquoi pas ? Ce n'est pourtant pas seulement pour sa vertu d'accueil que *La Pucelle* peut faire une place XVIII à *La Capilotade*. Il y a là, en effet, dès le début, un avant et un après chant XVIII. D'une part, dans le chant VI (vers 206-215), Fréron et ses premiers compagnons, lesquels ne sont pas encore galériens, se faisaient chasser du temple de la Renommée dont ils ne reconnaîtraient jamais que le cul. C'étaient déjà, autour de Fréron, Guyon, La Beaumelle, Nonnotte qui disparaîtra, Savatier, le seul des quatre à n'être pas alors déformé. D'autre part, dans le chant XXI (vers 206-221), Fréron revient encore sous son vrai nom, mais pour devenir, car il est envisagé comme un cas pathologique, « un Fréron », comme on dit « un Tersite », « un Zoïle ».

Tout, contexte et caractère, depuis longtemps, aujourd'hui plus que jamais, poussait Voltaire à, comme il aime à le répéter, « envoyer Fréron au diable ». Quoi de mieux que les galères ? Quoi de plus enivrant que de solliciter *La Pucelle* ? Voltaire est tellement sûr de son coup qu'il voit déjà son rêve partagé. C'est son cadeau du jour de l'an 1762 :

La Coste est mort. Il vaque dans Toulon

1 *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, t. 7, 1970.

Pour cette perte un emploi d'importance ;
Le bénéfice exige résidence
Et tout Paris vient d'y nommer Fréron.

Qu'importe que cet escroc La Coste soit inconnu de Fréron, qu'il n'ait rien à voir avec le médecin Coste d'Arnobat, un ami. Reconnaissons que, dans l'édition de 1770 des *Anecdotes sur Fréron*, Voltaire reconnaîtra son erreur. Ce qui ne l'empêchera pas en 1773 de revenir à la charge, en note. Il faut que tout le monde les confonde, et croie qu'avec ce La Coste Fréron vient d'être condamné aux galères. On se demande si Voltaire lui-même n'arrivait pas à y croire pour de bon.

On a vu comment l'image de Fréron galérien s'est imposée à Voltaire pour qu'elle se développe dans le poème de Jérôme Carré qui deviendra le chant XVIII de *La Pucelle*. Avant de s'intéresser aux réactions de la victime à ce qu'elle nomme le « chant des galériens », on regardera la façon dont ceux-ci y sont accommodés.

Il faut s'en tenir ici au texte de 1764, car c'est celui auquel répondra directement Fréron. Notons néanmoins que l'édition qu'on peut considérer définitive de 1773 se distingue par deux nouveautés : quelques notes plus violentes et plus ciblées, particulièrement sur La Beaumelle (note 17), des gredins compagnons qui ne sont plus que sept, avec des noms plus déformés sauf La Beaumelle justement qui a retrouvé le sien, un Sabotier qui a remplacé Vacerac, l'inconnu irrévérend (*sic*) qui a disparu. Mais en 1764 les notes n'étaient pas mal non plus : fantaisistes pour en appeler à des sources fantasques ; répétitives pour scander « autre faussaire » ; perfides sur tel ou tel fait ; on retiendra surtout la note 15 où l'auteur regrette l'omission dans la chaîne de La Coste, le seul à avoir réellement été marqué. Les gredins compagnons aux transparents pseudonymes étaient huit : l'abbé Guignon (4 vers), Maître Maucheix (3 vers), Maître Chaugat (2 vers), Vacerac (5 vers), Fantin et Brizet (5 et 6 vers), l'inconnu irrévérend (10 vers), le cher Meaulabelle (14 vers). Ce groupe fantomatique sorti de la forêt et de la nuit va, maintenant qu'il est libéré de ses gardiens anglais, prendre, devant « la troupe dorée » qui l'entoure comme un tribunal en plein air, un relief saisissant. Sous le regard de tous, et sur les questions du roi, c'est Frélon, le maître compagnon, qui mène fantastiquement le jeu. Il assure à la fois l'air, le ton et la chanson.

Son portrait (26 vers) est un caricature d'un effrayant grotesque. Le visage suffit qui roule de tors en « hard » : barbe torse, yeux tournés, sourcils roux et retors ; large front, traits hagards, affamé de carnage, échappé du Tartare,

griffe barbare. Ajoutons la bouche qui « écume » et la dent qui « toujours grince ». Deux comparaisons d'épopée jaillissent du portrait, celle du dogue et celle du démon. Voilà l'air, mais tel n'est pas le ton. Car, devant le roi et sa cour, le monstre d'instinct se métamorphose, tient son parfait rôle de composition, rampant et doucereux, attendrissant et pathétique, Tartuffe accompli. Et comme il connaît la chanson ! Interrogé trois fois par le roi de plus en plus compassionnel, Frélon le beau parleur répond en trois séquences de plus en plus larges (14, 27, 44 vers) commençant par un autoportrait pour se poursuivre par un autre autoportrait à travers les portraits de ses compagnons : on dirait, avec ces portraits à la chaîne, une galerie de portraits de famille.

26

Quand il se confesse au roi sur son nom, son métier, la raison de sa condamnation, il le fait avec arrogance (« Je suis de Nante [*sic*] et mon nom est Frélon », je suis « connu », je vends « cher mes feuilles », je travaille « de génie »), toujours sincère dans l'équivoque (mais c'est « sous les charniers des Innocents » que j'opère, « dans la place Maubert » qu'on me rend « justice », ou encore cet aveu sur mon « tendre soin des plus jolis enfants »), se présentant en victime exemplaire (on m'a reproché « des faiblesses », des « tours d'escroc », mais il faut voir par qui, et j'ai « ma bonne conscience »). Frélon pratique l'art du plaidoyer par l'auto-calomnie. Avec ses compagnons, il fait de même, retournant la calomnie qu'il pratique à leur égard en éloge de leur vertu contre leurs calomniateurs. Faisant un sort particulier à chacun de ses huit compagnons de chaîne, individualisant leur comportement, il les excuse tour à tour : l'un vole pour faire le bien, l'autre falsifie la vérité par sagesse, est un fanatique par devoir, est un traître mais sans malice. Mais tous ont les qualités requises pour bien servir le roi qui, après avis, les prend sous sa protection.

Le dénouement, « la disgrâce de Charles, et de sa troupe dorée », mêle sérieux et burlesque. Les galériens libérés ont la nuit déguerpi en détroussant tout. Ce qui nous vaut la scène guignolesque de l'équipage royal affolé. Ce qui nous vaut aussi cette double conclusion qui ressortit à la mission de l'écrivain : d'une part, la bande à Frélon rédigeant, pris de vertige rousseauiste, un gros traité sur la nécessaire égalité ; d'autre part, le bel éloge par Agnès d'une littérature sur le bien public et le bonheur, celle des abeilles et non celle des Frélons.

Si les réactions de Fréron contre *La Pucelle* ne sont pas développées comme pour les *Contes de Guillaume Vadé* (t. 5, p. 289-314), elles sont bien marquées. Rappelons : 1754 (t. 5, p. 145-169), où Fréron se gausse de l'épisode de la trompette aux deux trous de la Renommée, faisant ainsi craindre à Voltaire

que ce dernier ait lu un manuscrit ; 1756 (t. 5, p. 349-356 ; t. 8, p. 279-284), où Fréron revient sur le besoin de rééditer Chapelain ; 1760 (t. 7, p. 344-354), où, contre le « monstrueux » poème trop connu qui ridiculise au profit des ennemis la religion et la monarchie, est applaudi le discours du Père de Marolles sur la délivrance d'Orléans ; 1774 (t. 5, p. 25-26), où, contre le « poème infâme » faisant de l'« incomparable » Jeanne « une grosse vilaine servante de cabaret » pour « jeter l'opprobre sur [ses] exploits et [ses] mœurs », l'auteur, à propos d'une statue de l'héroïne, en appelle à « la reconnaissance et à la vénération de tous les bons Français ». Mais c'est évidemment l'article de 1764 (t. 5, p. 289-314) sur les *Contes de Guillaume Vadé* qui nous retient pour son importance et la charge personnelle de la contre-attaque.

L'article de Fréron s'ouvre et se clôt sur la même hyperbole : de « M. de Voltaire, toujours fécond, toujours ingénieux, toujours fin dans ses plaisanteries », on passera à « la statue du sublime, de l'immortel, de l'honnête, du bienfaisant, du sensé, du judicieux Voltaire ». C'est qu'entretiens il faut voir sur quelles destructions cette statue s'est dressée. Un premier développement, celui des galériens, annonce le second, celui des Welches. Appréciant les efforts de l'auteur à « faire rire aux larmes », il réplique au goût de Voltaire à jeter son « sel » sur les noms propres. Et de rappeler, souvenir ravivé de l'épigramme du serpent du jour de l'an 1763, comment lui-même, Élie-Catherine de Quimper, est aujourd'hui devenu un certain Jean de Nantes. Pareillement Jean-Joseph Vadé, auteur poissard mais non de libelles, est devenu Guillaume, à la tête des Vadé-Carré comme lui-même à la tête de ses galériens. De bonne guerre, Fréron interpelle Voltaire « François-Marie Arouer ». Il cite le passage où Jeanne les a délivrés quand le lecteur est appelé à connaître leur identité. C'est vraiment, commente Fréron, une manie de Voltaire, comme en témoignent ses dénouements, d'aimer « marcher » ainsi « entouré d'huissiers, d'archers, de sergents, de records ». Il a d'autant plus sa place parmi ces « honnêtes galériens » qu'il doit « être pendu même et brûlé » pour avoir dit que l'auteur se répétait, que ses drames étaient « médiocres », qu'il passerait à la postérité non par cabale mais par « un très petit nombre d'ouvrages ». Du reste, cette histoire de galériens venait du *Don Quichotte*.

Voici que le critique reprend le refrain de « la fée réminiscence » en renvoyant à leurs sources ces contes, des « bagatelles », dont il cite quelques extraits. Mais c'est surtout le *Discours aux Welches* qui lui sert d'exutoire et d'exécutoire. Contre cette condamnation des Welches, Fréron le Welche défend les Welches. Car à travers la nation et ses gloires, Fénelon, La Fontaine, Molière, Corneille même, c'est lui-même qui se venge, et avec quels compagnons ! Poussant la pointe jusqu'à être parfois d'accord avec Voltaire, il n'en fait que

mieux ressortir sa « fureur ». Il ne lui reste qu'à renvoyer ce « chant détaché » qu'il nomme pour en finir « le chant héroïque des galériens » au « noble et chaste poème de *La Pucelle* », et à lui trouver sa place dans l'ensemble, celle du « hors-d'œuvre ».

28

On a vu que le chant XVIII de *La Pucelle* posait à Voltaire un double problème : comment l'y intégrer et ajuster, pourquoi s'y sentir forcé. L'un ne va pas sans l'autre. Quand il a l'idée de sa *Capilotade* pour Guillaume Vadé, il la projette déjà dans sa *Pucelle*. Si Fréron est d'une telle obsession, c'est que maintenant Voltaire le voit en chef de bande. Comment donc envoyer ce diabolique au diable ? Mais en le renvoyant à son épopée parodique. Comparé au ton assassin des *Anecdotes sur Fréron*, nées en même temps et qui provoquent malaise et commisération, le burlesque, qui dans *La Pucelle* ridiculise en réduisant ce qui paraît de l'infâme, est un recours autrement efficace à la fois pour celui qui en joue et pour celui qui est joué. Certes, notes et poème renvoient à l'actualité, mais tout cela est entraîné dans tout un fantastique de fantaisie. Au dénouement, « la horde griffonnante » a déjà pris la poudre d'escampette.